








5 crédits	30.0 h + 0.0 h	Q2
-----------	----------------	----

Enseignants	Vanneste Damien ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	/
Thèmes abordés	A. La place de la culture dans le paysage économique et social B. Qu'est-ce qu'une politique culturelle ? a. Perspective internationale et comparée b. Le cas de la Belgique C. L'action publique en matière culturelle a. Perspective historique b. Enjeux contemporains : développement local et mondialisation c. Partenariats, mécénat et sponsoring privé D. Les sphères d'action a. Patrimoine et créations b. Organisation administrative et financière de la culture en CFB
Acquis d'apprentissage	Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable : ' d'expliciter l'évolution des politiques publiques en matière culturelle ; 1 ' de situer les principaux domaines d'intervention des politiques publiques en matière culturelle et d'en définir les enjeux économiques et sociaux ; ' de dresser l'état des lieux des politiques culturelles en CFB. ----- <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen oral ou écrit
Méthodes d'enseignement	' Cours magistral illustré de nombreux exemples et faisant appel aux interventions de praticiens extérieurs ' Travail associé au cours
Bibliographie	DUBOIS V. (1999), La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique, Paris, Belin RIOUX J.-P., SIRINELLI J.-F. (dir.)(1997), Pour une histoire culturelle, Paris, Le Seuil URFALINO Ph. (2004), L'invention de la politique culturelle, La documentation française
Faculté ou entité en charge:	COMU

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en communication	CORP2M	5		
Master [120] en journalisme	EJL2M	5		
Master [60] en information et communication	COMM2M1	5		
Master [120] en administration publique	ADPM2M	5		
Master [120] en communication (horaire décalé)	COHM2M	5		
Master [120] en information et communication	COMU2M	5		
Master [60] en information et communication	COMU2M1	5		
Master [120] en communication	COMM2M	5		